

DACP

REF : DACP2015059

Signataire : ED/ES/MC/DR/MG

Séance du Conseil Municipal du 15/10/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Avenant n°1 au lot n°6 « Electricité » du marché de travaux par substitution sur les parties communes de l'immeuble, situé au 1 rue Gaston Carré à Aubervilliers. Approbation du projet d'avenant et autorisation de signature.

EXPOSE :

Par délibération du 25 septembre 2014, le Conseil Municipal a approuvé le projet de marché relatif aux travaux par substitution à réaliser dans les parties communes déclarées insalubres de l'immeuble, situé au 1 rue Gaston Carré, suite à un arrêté préfectoral du 2 janvier 2012. Ces travaux sont déclenchés dès lors qu'est établie une défaillance des copropriétaires à agir sur leur bien, tant individuellement que collectivement et par l'intermédiaire d'un syndic professionnel ou bénévole.

Le n°6 « Electricité » a été attribué à l'entreprise LEBRUN et FILS pour un montant de 22 218,07€ HT.

En cours de chantier, ERDF a prescrit à la ville, le remplacement de 22 compteurs électriques individuels, compte tenu de leur vétusté.

Afin de réaliser ces travaux supplémentaires, il est nécessaire de passer un avenant pour un montant de 7 173,20 € HT, portant ainsi le montant initial du marché de 22 218,07 € HT à 29 391,27 € HT, soit une plus-value de 32%.

Il est à noter que l'Agence Régionale de Santé considère que ces travaux correspondent bien à la mise en œuvre de la levée de l'insalubrité remédiable, ce qui permet à la Commune de les mettre en recouvrement au titre de créances publiques.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet d'avenant n°1 au lot n°6 « Electricité » du marché de travaux par substitution sur les parties communes de l'immeuble, situé au 1, rue Gaston Carré à Aubervilliers et autoriser le Maire à le signer avec la société LEBRUN et FILS.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2015

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 octobre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	Mme KOUAME Akoua Marie
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire

Mme LENOURY Nadia représentée à partir de la question n°270

M. Eric PLEE arrivé à partir de la question n°277

Mme FAGARD Alice représentée par M. CECCOTTI RICCI Roland jusqu'à la question n° 278

Absents : Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderahim, RACHEDI Hakim.

Secrétaire de séance : Mme KOUAME Akoua Marie

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2015059

Signataire : ED/ES/MC/DR/MG

OBJET : Avenant n°1 au lot n°6 « Electricité » du marché de travaux par substitution sur les parties communes de l'immeuble, situé au 1 rue Gaston Carré à Aubervilliers. Approbation du projet d'avenant et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2012 déclarant l'insalubrité en parties communes de l'immeuble situé 1 rue Gaston Carré à Aubervilliers avec possibilité d'y remédier,

Vu le lot n° 6 « Electricité », du marché de travaux par substitution sur les parties communes de l'immeuble situé au 1 rue Gaston Carré à Aubervilliers, conclu avec la société LEBRUN et FILS pour un montant de 22 218,07 € HT ,

Vu l'article 20 du code des marchés publics,

Vu le projet d'avenant n°1,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offre réunie le 7 octobre 2015,

Vu le budget communal,

Considérant la prescription faite, en cours de chantier, à la ville par ERDF, de remplacer 22 compteurs électriques individuels, compte tenu de leur vétusté,

Considérant que ces travaux supplémentaires nécessitent la passation d'un avenant.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'avenant n°1 au lot n°6 « Electricité » du marché de travaux par substitution sur les parties communes de l'immeuble, situé au 1 rue Gaston Carré, portant le montant initial du marché de 22 218,07 € HT à 29 391,27 € HT, représentant ainsi une plus value de 32 %.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 avec la société LEBRUN et FILS.

Reçu en préfecture le : 16/10/2015

Publié le : 16/10/2015

Certifié exécutoire le : 16/10/2015

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG



L'adjoint délégué
Maria MERCADER Y PUIG

